

ITINÉRAIRES
BIS
CÔTES D'ARMOR



ITINÉRAIRES BIS

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE DES CÔTES D'ARMOR

Lieu d'échange et de ressources, Itinéraires Bis œuvre pour la création, la diffusion et la démocratisation culturelle et artistique dans les domaines du spectacle vivant et des arts visuels. L'association participe, au côté du Conseil départemental des Côtes d'Armor et en partenariat avec de nombreux acteurs, à l'aménagement culturel du territoire costarmoricain.

Pourquoi « Itinéraires Bis » ? Pour souligner notre volonté d'irriguer l'ensemble du territoire costarmoricain de propositions culturelles et artistiques et provoquer des rencontres de proximité avec les habitants. Réseau secondaire par excellence, l'itinéraire bis est une voie alternative, favorisant des parcours au long cours de la plus petite commune à la ville centre.

Itinéraires Bis est une structure atypique, un « laboratoire artistique et humain » tant à l'échelon régional qu'à l'échelon national. Outil du passé ou précurseur de ce que seront les outils culturels de proximité de demain ?

Dans un contexte budgétaire chaque jour plus contraint, et un paysage institutionnel amené à se recomposer, la réponse est bien entendu économique, mais on ne saurait se contenter d'une seule approche comptable car c'est bien la question de l'ambition attribuée à la structure qui se pose et du rôle désormais dévolu à la culture. D'autant plus que la part consacrée à cette « culture d'émancipation » tend à s'amenuiser dans les Côtes d'Armor comme ailleurs, y compris dans les espaces culturels eux-mêmes.

Plus que jamais, dans ce contexte, la structure doit affirmer son identité, dégager les singularités des métiers qui la traversent et des compétences présentes en son sein, affirmer la valeur ajoutée de ses interventions.

La matière artistique est au centre de toute l'activité d'Itinéraires Bis, elle est constitutive de l'« adn » des salariés de l'association et de leur directeur. Elle en fait sa principale singularité, lui confère sa légitimité et constitue le point de départ essentiel pour développer des

projets sur les champs de l'éducation, de la jeunesse ou encore du social. C'est également à partir de cette singularité que l'association construit, en complémentarité avec d'autres acteurs culturels, des actions en décentralisation, géographique ou « sociale ». Cette matière artistique demeure essentielle au cœur de chaque projet culturel, y compris à l'échelle de nos territoires, c'est elle qui lui confère sens et humanité.

C'est à partir de ce cœur de métier, la matière artistique, que l'association est en mesure de décliner, aux côtés du Conseil départemental, les actions menées en direction de la jeunesse et du monde rural.

N'oublions pas que l'association est également un acteur économique non négligeable du département et qu'elle est un des principaux pourvoyeurs d'emplois du secteur culturel, plus de 250 contrats de travail par an.

Enfin, il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire de s'interroger sur les croisements possibles entre les secteurs culture, jeunesse, tourisme, patrimoine et sport. Un projet culturel et artistique doit pouvoir associer des partenaires non spécifiquement culturels. Autrement dit, s'unir pour survivre !

Le projet d'Itinéraires Bis s'inscrit à n'en pas douter dans un contexte budgétaire et humain contraint, moins d'argent, mais également moins d'hommes pour mettre en œuvre les projets. Il faut choisir, s'en tenir, au-delà des chiffres, au sens des actions mises en œuvre et tenter malgré le contexte de rester ambitieux, de ne pas renoncer à nos convictions et de continuer à développer des projets exigeants et surtout humains, au profit des habitants de nos territoires. Pour les années à venir, Itinéraires Bis fait le choix de décliner une thématique qui lui est chère : « Du rêve à l'audace », un message essentiel, concret, à faire passer, notamment aux plus jeunes, à fortiori en période de crise !

1/ ACCOMPAGNER LES ARTISTES PROFESSIONNELS

PRIVILÉGIER UNE APPROCHE EXIGEANTE, PRAGMATIQUE, RÉALISTE ET PRODUCTIVE

Parce que la matière artistique est au centre du projet d'Itinéraires Bis dont elle constitue le cœur de métier, il est essentiel de commencer par les artistes. Ces derniers constituent le point de départ de l'action culturelle. On distinguera ici deux types d'intervention, la coproduction qui s'associe au risque artistique et économique de la création, de l'accompagnement qui vise à apporter une aide ciblée sur un aspect spécifique du projet identifié d'un commun accord avec l'équipe artistique.

COPRODUCTIONS : PRIVILÉGIER QUALITÉ ARTISTIQUE ET VIABILITÉ ÉCONOMIQUE

La coproduction s'associe au risque artistique et économique de la création. Elle implique un engagement financier, mais également un engagement à soutenir la création auprès des réseaux professionnels. Les projets soutenus en coproduction le seront au regard de leur qualité artistique et de leur viabilité économique. Il conviendra de :

- réaffirmer la nécessité de la qualité artistique d'un projet comme gage indispensable de sa viabilité économique en matière de diffusion. Inutile en effet de s'interroger sur les conditions de la mise en œuvre de la diffusion d'une création si cette dernière n'est pas en capacité de convaincre public et diffuseurs, passées les frontières de la commune, du département.
- poser la question de la viabilité économique d'un projet revient aussi à poser la question de la capacité de ceux qui le montent à vivre de leur métier. Pour donner toutes ses chances à un projet d'être diffusé, il est essentiel de construire et envisager la diffusion dès le montage de la production afin de s'inscrire dans les réseaux dès cette étape.

ACCOMPAGNEMENTS CBLÉS : PERMETTRE DE « FRANCHIR UNE MARCHÉ »

L'accompagnement vise ici à apporter une aide ciblée sur un aspect spécifique du projet, identifié d'un commun accord avec l'équipe artistique.

La valeur ajoutée de l'apport d'Itinéraires Bis est systématiquement interrogée. Il peut s'agir d'artistique (regard extérieur, direction d'acteur, cours de chant,...) mais également de communication (teaser, presse), voire d'administration ou même de technique. Dans tous les cas, il s'agit de permettre à l'équipe et au projet artistique de « franchir une marche ».

En matière de musiques actuelles, le Conseil général des Côtes d'Armor a initié en 2008 « Partis pour un Tour » dont la mise en œuvre était confiée à Itinéraires Bis. Ce dispositif est aujourd'hui toujours porté par Itinéraires Bis auquel se sont joints deux autres acteurs départementaux du domaine des musiques actuelles intégrant également dans leurs missions l'accompagnement de groupes professionnels ou en voie de professionnalisation : la Citrouille (SMAC de Saint-Brieuc) et le Labo à Dinan). Il s'agit de permettre l'émergence de projets de qualité dans le domaine des musiques actuelles et leur accompagnement dans des conditions professionnelles.



FLYING BLACK COW UTOPIA CLUB VOLET 2 © DAVID MICHAEL CLARKE

UN LIEU DE CRÉATION, LA GALERIE DU DOURVEN

Seul lieu d'accueil permanent dont dispose Itinéraires Bis, la galerie du Dourven occupe une place à part du fait de sa situation géographique excentrée et de son projet comparable à celui d'un « centre d'art contemporain ». A travers l'action de ce lieu, reconnue au niveau national, Itinéraires Bis soutient la création contemporaine par une aide à la production d'œuvres, et met en place les conditions de rencontre entre le(s) public(s) et les œuvres. Un travail de médiation de grande qualité accompagne la présentation des œuvres, notamment en direction du public scolaire. Dans le cadre du projet d'Itinéraires Bis, il s'agit à la fois :

- de réaffirmer la place de la galerie du Dourven comme centre de création artistique,

- de redéfinir une politique arts plastiques sur l'ensemble du territoire, à partir de la galerie du Dourven qui rayonne sur l'ensemble du département en imaginant par exemple des projets artistiques initiés au Dourven et qui s'exportent sur le département, ou, à l'inverse, des projets initiés à divers endroits du département et qui soient présentés au Dourven. Un projet européen (Interreg IV), associant des partenaires anglais et français et visant au développement des territoires grâce aux arts plastiques, est à l'étude.

2/ ACCOMPAGNER LES ACTEURS TERRITORIAUX

REPENSER LES PROJETS PRIORITAIREMENT SUR LE FOND

Itinéraires Bis accompagne les acteurs territoriaux au-travers de l'ensemble des activités développées par l'association en « co-construction » (résidences de créations, enseignements spécialisés, éducation artistique, festivals,...), qui avec un établissement scolaire ou un service Jeunesse, qui avec une commune, une communauté de communes ou encore une association. Cet accompagnement peut prendre bien des formes, du conseil apporté aux collectivités dans le montage de leurs politiques culturelles et de leurs événements, jusqu'à la maîtrise d'ouvrage, notamment en diffusion dans les zones dépourvues d'équipements culturels ou dotés de programmations incomplètes en terme d'offre. Chaque projet est singulier, en lien avec l'identité du territoire concerné, et rarement modélisable.

CONSEIL ET EXPERTISE DANS LA STRUCTURATION DES ENSEIGNEMENTS SPÉCIALISÉS EN MUSIQUE, DANSE ET THÉÂTRE : LES SCÉMAS DÉPARTEMENTAUX D'ENSEIGNEMENT

Les Côtes d'Armor travaillent depuis longtemps à la structuration des enseignements spécialisés.

Trois schémas, un par discipline artistique (musique, danse, théâtre), sont actuellement en vigueur sur le département avec pour objectif principal de favoriser l'accès de tous aux enseignements artistiques dans un souci d'égalité sociale, économique et territoriale. Ils visent en particulier à faciliter l'accès au plus grand nombre et à accompagner les initiatives des communes et leurs groupements dans la mise en œuvre des missions des structures d'enseignement artistique.

En lien avec le Conseil départemental, Itinéraires Bis participe à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des trois schémas. Il s'agit notamment :

- d'assurer un conseil aux collectivités en ce qui concerne l'enseignement artistique sur leur territoire au regard des contextes départemental, régional et national,
- de fournir au Conseil départemental les éléments quantitatifs et qualitatifs nécessaires (projet pédagogique, tarifs, respect du cadre légal,...) pour déterminer le montant des aides accordées aux écoles, mesurer les avancées de ces dernières dans le cadre du Schéma Départemental de l'Enseignement concerné, et ajuster les objectifs de développement figurant dans les conventions triennales liant les écoles et le Conseil départemental.

Évalué en 2012, le schéma, dans sa version revisitée, identifie plusieurs objectifs :

- inciter la transversalité entre formation, création et diffusion, et plus largement favoriser la rencontre entre les enseignements spécialisés et la création professionnelle.
- repenser le lien amateur/professionnel au travers d'ateliers de pratique, de master class, ou encore d'ateliers de réalisation proposés à l'initiative des écoles ou d'Itinéraires Bis en lien, par exemple avec les artistes soutenus en création, ou diffusés par l'association.
- encourager les pratiques collectives, et les rencontres opérées au sein de la matière artistique.

Selon les besoins identifiés avec les responsables des établissements, des formations sont proposées aux enseignants et écoles dans le cadre des Plans Départementaux de Formation (PDF). Elles sont destinées aux professionnels de l'enseignement artistique en danse, musique et théâtre. Ces formations, mises en œuvre par Itinéraires Bis et financées par le Conseil départemental, accompagnent les enseignants et les professionnels du spectacle vivant dans l'acquisition et le développement de nouvelles compétences grâce à un programme de qualité.

NB : Itinéraires Bis est associée au « Schéma d'orientation pour le développement des lieux de musiques actuelles » (SOLIMA), initié par le service culturel du Conseil départemental. Ce processus de concertation portant spécifiquement sur les lieux de musiques actuelles, entre l'Etat, les collectivités et les acteurs de la filière, a pour objectif de dégager des perspectives pour l'ensemble des lieux de musiques actuelles sur le territoire départemental.

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS SUR LES TERRITOIRES

Dans le cadre de la réforme amorcée, les collectivités territoriales sont amenées à repenser leur périmètre d'intervention, et en matière de culture, se penchent sur la question de la structuration des enseignements artistiques, mais également plus largement s'interrogent sur l'évolution des politiques culturelles et notamment sur la question de la compétence culturelle. Dans ce contexte, s'appuyant sur les compétences et l'expérience des membres de son équipe, Itinéraires Bis est en mesure d'accompagner cette évolution, tant sur le fond que dans la mise en œuvre d'actions, autrement dit, en conseil, assorti ou non de maîtrise d'ouvrage.

› L'association peut intervenir sur un ou des aspects identifiés en commun avec le partenaire comme présentant une valeur ajoutée. Ainsi depuis déjà plusieurs années, Itinéraires Bis apporte-t-elle une participation sur certains événements culturels (Premiers Emois, Marionnet'Ic, Babel Danse, ...). Il s'agit généralement de la participation à l'accueil d'un projet artistique plus « risqué » qui ne pourrait se faire sans cette aide, ou d'une aide technique à la présentation de projets dans des conditions professionnelles.

› L'association poursuit également ses actions de diffusion au travers de « temps forts » et « parcours », bâtis soit à son initiative, soit à celle de ses partenaires, toujours « co-construits ». L'Association peut assurer la maîtrise d'ouvrage et la programmation de ces temps forts.

STRUCTURATION DES PRATIQUES AMATEURS

L'association, sollicitée dans le cadre des pratiques amateurs, accompagne ponctuellement certaines manifestations afin de permettre des présentations dans un cadre optimisé. Ces partenariats s'inscrivent dans la perspective générale de soutien de la diffusion et d'aide à la dynamique et à la valorisation des pratiques. Les partenariats se construisent sous la forme d'apport en régie technique de qualité professionnelle. Dans tous les cas, nous veillons à encourager les croisements entre les pratiques amateurs et le monde de la création.

3/ SUSCITER LES RENCONTRES ENTRE LES PUBLICS ET L'ART

FAIRE LE PARI D'UNE JEUNESSE CRÉATIVE

Le projet d'Itinéraires Bis, tel que proposé et mis en œuvre depuis 2009, s'attache à créer du lien entre les artistes et les habitants des territoires quels qu'ils soient (jeunes ou moins jeunes, élèves ou enseignants, élus,...). Le travail mené par la structure a pour ambition de toucher tous les publics, mais à l'heure des arbitrages, Itinéraires Bis a fait le choix de placer la jeunesse au cœur de son projet. Ce choix résulte d'une conviction forte, celle que l'éducation par l'art est une expérience centrale dans la vie d'un enfant, d'un jeune, en cela qu'elle change son rapport au savoir, aiguise sa pensée, son regard, développe l'appétit pour la connaissance et pour les autres et, plus globalement, participe de l'émancipation de l'individu en cela qu'elle lui permet de décrypter le monde dans lequel il vit.

Priorité est donnée aux 12/25 ans, sur temps scolaire, périscolaire et hors temps scolaire. Des passerelles peuvent cependant être recherchées entre le 1er et le 2nd degré afin de développer un travail dans la continuité (parcours).

Plus généralement, à l'occasion du montage de projets « jeunesse », nous tentons de « contaminer » le bassin de population où sont menées les actions, en nous adressant également aux plus jeunes (réforme du temps scolaire), aux familles, aux voisins, aux associations,... Pour monter les actions, nous nous associons à d'autres partenaires culturels ou non culturels (services jeunesse, établissements scolaires, associations et aux jeunes eux-mêmes.

LA SAISON PAS SAGES



Depuis trois ans, Itinéraires Bis s'est engagée dans « Pas Sages », un dispositif construit en partenariat avec le Conseil départemental des Côtes d'Armor, la DRAC Bretagne et l'Éducation nationale. La saison Pas Sages décline résidences de création, diffusion d'œuvres et actions culturelles (assorties de sensibilisations) proposées majoritairement aux élèves du secondaire sur temps scolaire, mais également hors temps scolaire.

Dans le cadre de la refonte de son projet, l'association a souhaité maintenir le travail développé largement dans Pas Sages en y associant désormais un temps fort, Pas Sages, Le Festival.

1) Résidences de création : des artistes en état de création au plus près des élèves

Itinéraires Bis poursuit le travail accompli depuis trois ans en matière de résidences ; des artistes au plus près des élèves, pour partager, pour questionner, pour inventer et élargir le champ des possibles. Ces résidences concernent des collèges, des lycées et au-delà peuvent être construites avec d'autres acteurs du secteur jeunesse ou médico-social. Singulière, chaque résidence associe une équipe artistique, un lieu d'accueil et Itinéraires Bis. Elle permet d'accompagner des artistes dans leurs projets de création tout en favorisant des échanges.



LA VALISE COMPAGNIE : RÉSIDENCE DE CRÉATION © SYLVAIN BOUTTET

2) Ateliers de pratique et parcours artistiques : le voir est une chose, le faire en est une autre

La pratique artistique constitue un lien indispensable entre les œuvres, les artistes et les jeunes.

Elle prend la forme d'ateliers, centrés sur la pratique, favorisant l'apprentissage et l'expression artistique. Une partie des ateliers peut faire l'objet d'une restitution, notamment lors de temps forts « jeunesse ».

Encore plus que dans le cas des résidences de création, il faut veiller à définir la place de chacun, enseignant, artiste et partenaire culturel (ici Itinéraires Bis), pour garantir le succès de l'entreprise : à l'artiste la création, à l'enseignant la pédagogie, au partenaire culturel la responsabilité de favoriser la rencontre des deux et de proposer un cadre clair à l'action en accord avec le projet de chacun.

3) Diffusion in situ : nourrir, interroger, le rapport des jeunes au monde

Dans le prolongement de ce qui est entrepris depuis trois ans, il s'agit de présenter « in situ » sur les lieux de vie des jeunes (établissements scolaires, lieux associatifs...) des œuvres dont l'esprit (répertoire) et la scénographie, s'il s'agit de spectacle vivant, soient adaptés à ces espaces.

Parallèlement, les jeunes sont encouragés, par le biais du travail mené dans le cadre des résidences ou des ateliers, à fréquenter les lieux de diffusion où sont présentées des œuvres, notamment celles réalisées par les artistes avec lesquels ils ont travaillé. Une partie de la présentation de ces œuvres peut intégrer des Temps forts, notamment Pas Sages, Le Festival.

Dans le domaine des arts plastiques, et comme amorcé depuis deux ans, Itinéraires Bis travaille étroitement avec les galeries d'art à vocation pédagogique dans le cadre de la présentation des œuvres et a amorcé une collaboration avec l'Ecole des Beaux Arts de Saint-Brieuc.



4) Favoriser rencontres et partages dans le cadre d'un temps fort : Pas Sages, Le Festival.

Au programme de Pas Sages, Le Festival : des spectacles, des ateliers, des rencontres, avec des ados, pour les ados et leur famille, leurs amis, et leurs voisins, pour partager des émotions humaines et artistiques, des idées, des engagements.

Conçu tel un point d'orgue du travail mené à l'année dans la Saison Pas Sages, Pas Sages, Le festival donne à voir et à partager :

- la restitution d'ateliers de pratique et autres ateliers menés en amont, mais également proposés durant la période de la manifestation,
- des œuvres professionnelles, notamment celles issues des résidences de création menées dans les établissements scolaires et auprès des structures jeunesse.

Il est construit à l'échelle des territoires avec des acteurs culturels, mais également non spécifiquement culturels, eux-mêmes engagés dans un travail auprès de la jeunesse (lieux de diffusion, établissements scolaires, services jeunesse, associations, foyers de jeunes,...)

Une place importante est laissée aux jeunes. Sans démagogie, ils se voient proposer un accompagnement et sont invités à participer à la manifestation dans ses aspects organisationnels mais également dans l'élaboration de sa communication.

4/ ITINÉRAIRES BIS, ACTEUR DE LA RESSOURCE À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE

Itinéraires Bis constitue un espace de « ressources », de conseil et d'accompagnement incomparable tant pour les artistes que pour les responsables des collectivités territoriales et des associations présents sur notre territoire à travers :

- la veille opérée par chacun des professionnels d'Itinéraires Bis dans son secteur d'intervention, veille susceptible d'être partagée avec les acteurs du secteur (artistique, administratif et juridique, technique,...),
- le centre de ressources, lequel propose en partage numérique (site internet) ou physique (centre de documentation), la mise à disposition d'informations liées au secteur.
- la participation à des pôles de ressources des professionnels de l'association,
- la mise en œuvre de journées de réflexion et d'échanges. Ces journées sont proposées chaque année pour s'interroger, faire sens et débattre, donner à voir également et favoriser l'inscription dans les réseaux. Elles touchent notamment aux problématiques reliant jeunesse et culture et les actes sont consultables sur le site de l'association. Dans tous les cas, il s'agit de réfléchir sur le fond tout en laissant une place majeure à des récits d'expériences. Prendre de la hauteur en restant connectés au « terrain » !

Itinéraires Bis travaille, aux côtés de l'AMF, à la construction d'une journée de réflexion prévue à l'automne 2015 et visant à s'interroger sur la place dédiée à l'artistique dans les projets culturels des territoires de demain.

Itinéraires Bis dispose en son sein de compétences professionnelles rares, d'une très bonne connaissance du secteur culturel, de sa géométrie, de ses métiers et de ses évolutions ; les membres de son équipe font preuve au quotidien d'un engagement fort en faveur

de l'art et de la culture, des artistes et des publics. Pour toutes ces raisons, dans le contexte de « big bang » institutionnel et économique actuel, Itinéraires Bis se doit de proposer plus que jamais un espace de réflexion et d'action en matières d'art et de culture.

UN LIEU RESSOURCE

Activités conseil

- > Conseil et information en ce qui concerne la définition de projets, de politiques culturelles, d'aménagement du territoire et de la construction d'équipements,
- > Conseil et information aux artistes, aux acteurs culturels et associatifs en matière artistique (programmation, expertise...), juridique, sociale, technique, de formation...
- > Conseil et orientation des amateurs autour de leurs pratiques.

Outils

- > Des documents d'information (site internet, agenda des stages, études, lettre d'information...)
- > CDthèque, photothèque, ouvrages de références et revues spécialisées en consultation sur place.
- > Un site internet : www.itineraires-bis.org (annuaire en ligne, stages, emplois, ressources diverses à télécharger)

Parc de matériel technique

- > La structure dispose d'un parc de matériel technique (son, lumière, machinerie). Une partie de celui-ci est à disposition des adhérents (tapis de danse, pupitres...)



PAS SAGES, LE FESTIVAL

LES PREMIERS RENDEZ-VOUS



PAS SAGES, LE FESTIVAL



PAS SAGES



RÉSIDENCES ET COPRODUCTIONS



LA PART DES RÊVES



PAS SAGES - LE JEU



GALERIE DU DOUVEN



PROJETS DE TERRITOIRE



PRATIQUES EN AMATEUR

ITINÉRAIRES BIS

2 place Saint-Michel
22000 Saint-Brieuc



2015 © Itinéraires Bis. Tous droits réservés.

CONTACT

T / 02 96 62 76 00

F / 02 96 62 76 29

Nous écrire

Siret : 810 817 134 00017

APE : 9002

Licence d'organisateur de spectacles

Calépin 2 - 3102156

Calépin 3 - 1028157



Mentions légales | Crédits

DIRECTEUR / PHILIPPE SACHET

WWW.ITINERAIRES-BIS.ORG

02 96 62 76 00

SIRET : 510 517 154 00017 · APE : 9001 Z

LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES
CATÉGORIE 2 · 1029156 ET CATÉGORIE 3 · 1029157

ITINÉRAIRES BIS

ASSOCIATION DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
ET ARTISTIQUE DES CÔTES D'ARMOR

2 PLACE SAINT-MICHEL
22000 SAINT-BRIEUC
T / 02 96 62 76 00
F / 02 96 62 76 29
CONTACT@ITINERAIRES-BIS.ORG
WWW.ITINERAIRES-BIS.ORG

